

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PIBRAC**

Séance du 11 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux le 11 octobre à 18 h 30, le Conseil municipal de la commune légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Camille POUPONNEAU, Maire.

Étaient présents : Camille POUPONNEAU - Benoît RABIOT - Honoré NOUVEL - Brigitte HILLAT - Guillaume BEN - Denise CORTIJO - Miguel PAYAN - Denis LE BOT - Gilbert FACCO - José SALVADOR - Nathalie FAYE - Nathalie CROSTA - Nicolas DELPEUCH - Laurence TARQUIS - Romuald BEAUVAIS - Marion JOUAN RENAUD - Benoît BEAUDOU - Bruno COSTES.

Ayant donné pouvoir : Laurence DEGERS à Nicolas DELPEUCH - Fanny PRADIER à Benoît BEAUDOU - Corine DUFILS JUANOLA à Benoît RABIOT - Franck DUVALEY à Nathalie CROSTA - Yann KERGOURLAY à Denise CORTIJO - Rachel MOUTON à Brigitte HILLAT

Étaient absents : Béatrice LACAMBRA ROUCH - Gilles ROUX - Nathalie NICOLAÏDES - Didier KLYSZ - Odile BASQUIN

Secrétaire de séance : Marion JOUAN RENAUD

Était présente sans voix délibérative : Léopoldine THERY, Directrice générale des services

Date de la convocation et de son affichage : 30 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre d'absents : 5

Nombre de votants : 24

Vote :

Pour : 24	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0
-----------	------------	----------------	----------

9 Autres domaines de compétences

9.1 Autres domaines de compétences des communes

Délibération n° 202210DEAC100 « TRANSPORTS »

Objet : Vœu du Conseil municipal relatif au développement du train comme alternative au « tout voiture »

Nous, élus Pibracais, toutes sensibilités confondues, appelons les autorités organisatrices de transport à trouver des solutions pour accélérer un déploiement rapide et efficace des transports en commun et particulièrement du train. En tant que droit fondamental, la mobilité est aujourd'hui menacée par la congestion et la saturation dans notre commune, ce qui n'est plus acceptable pour les Pibracais.

Cette urgence est d'abord écologique. En effet, les transports restent la première source d'émission de CO². C'est également le seul secteur en hausse d'émissions sur la dernière décennie. Alors que la voiture individuelle reste à 85% le moyen de transport utilisé par nos concitoyens, il y a urgence à proposer des alternatives crédibles tant pour les Pibracais que pour les communes en amont. Les voitures qui traversent Pibrac viennent pour deux tiers d'entre elles des portes du Gers ou de la vallée de la Save. Le train au quart d'heure pour les communes périphériques de la métropole avec un rabattement sur la future 3^{ème} ligne de métro à Colomiers Gare fait partie des solutions.

C'est aussi une urgence économique. Alors que l'inflation n'a jamais été aussi haute depuis deux décennies et que nos concitoyens peinent de plus en plus à faire le plein de leur voiture, le train peut constituer une alternative économiquement avantageuse si nos concitoyens métropolitains peuvent enfin bénéficier d'une tarification unique sur tout le territoire. Aujourd'hui, un Pibracais qui souhaite se rendre au centre de Toulouse paie 5.10€ pour la portion Pibrac - Arènes et 1.80€ pour la portion en métro Arènes - Capitole. Le déplacement aller-retour lui coûte 13.80€, alors même que les entreprises Pibracaises contribuent au versement mobilité, une des principales recettes de Tisséo. Pibrac doit bénéficier de la tarification unique.

Le train est enfin une condition indispensable pour maintenir la qualité de vie de nos habitants, le développement de notre territoire ne pouvant se faire au détriment de celle-ci. Mettre plus d'une heure et demi pour aller travailler ou étudier à Toulouse n'est plus acceptable.

Nous ne pouvons plus supporter particules des pots d'échappement à l'arrêt sous les fenêtres de nos habitations dans les lotissements.

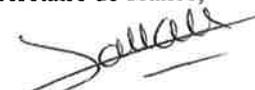
Alors que la commune est engagée depuis deux ans dans la promotion et la mise en place de solutions alternatives à la voiture,
Alors que démarre la Zone à faibles émissions (ZFE),
Alors que Toulouse Métropole s'apprête à engager des travaux d'aménagement de la gare de Pibrac afin d'en faire une gare multimodale pouvant accueillir les bus et les vélos,
Alors que le Préfet de Haute-Garonne a pris un arrêté le 27 septembre 2022 portant prise en considération de la mise à l'étude du projet de prolongation de la navette Saint-Cyprien-Arène-Colomiers jusqu'à Brax-Léguevin,
Alors que nos concitoyens n'ont jamais pris autant conscience de l'urgence climatique,

Pour toutes ces raisons,

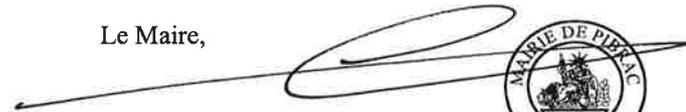
Nous élus du Conseil municipal de Pibrac :

- **demandons à toutes les institutions qui œuvrent en la matière de se mettre ensemble autour d'une table pour trouver des solutions alternatives au « tout voiture ».** Nos concitoyens ne peuvent plus entendre que chacun se renvoie la balle.
- **demandons dès à présent un engagement ferme de la SNCF** pour la réalisation technique ou la réorganisation opérationnelle permettant le déploiement d'un train au quart d'heure entre Toulouse et l'Isle-Jourdain en amont de la réalisation de la 3^{ème} ligne de métro ;
- **demandons la mise en place par Tisséo de la tarification unique** sur l'ensemble du territoire métropolitain ;
- **demandons la prise en compte par l'Etat de l'urgence** à intégrer la réflexion sur le RER toulousain dans la nouvelle convention des trains express régionaux qui doit être signée avant la fin de l'année ainsi que dans le nouveau contrat de plan Etat-région 2023-2027.

La Secrétaire de séance,


Marion JOUAN RENAUD

Le Maire,


Camille POUPONNEAU

